

Travailler aujourd'hui dans une Fondation d'inspiration chrétienne

La Fondation Vincent de Paul a été créée suivant une inspiration chrétienne dictée par la philosophie de Vincent de Paul et véhiculée par les Sœurs de la Charité.

Aujourd'hui, les sœurs sont toujours présentes dans le Conseil d'Administration de la Fondation, mais au quotidien, comment cette vision est-elle véhiculée dans nos établissements ?

Qu'est-ce que cela signifie de travailler dans une Fondation d'inspiration chrétienne ?

Pour nous, aumôniers au Groupe Hospitalier, la foi chrétienne implique une proximité particulière avec ceux qui souffrent. C'est accompagner l'Autre afin de l'aider à redonner sens à sa vie, c'est également considérer l'Autre en l'écouter, lui donnant un lieu de parole afin qu'il se sente exister.

La Fondation Vincent de Paul réaffirme sa volonté de donner sens à son action dans l'article 1 de ses statuts : « La Fondation est animée par des personnes consacrées et des laïcs qui mettent en commun leurs richesses et leurs différences **au service de l'Homme**, dans l'esprit de Saint Vincent de Paul ».

Concrètement, dans le quotidien de nos établissements, nous souhaitons pouvoir donner de l'espérance à nos malades, nos résidents, des perspectives d'avenir dans le respect de l'homme et de sa dignité. Nous souhaitons pouvoir cheminer avec les personnes qui passent par nos établissements en déployant les valeurs qui sont les nôtres, aussi bien au travers des choix stratégiques auxquels nous sommes confrontés, que dans le quotidien de nos actions.

Donner sens à la vie

La plus grande preuve de l'adéquation de nos valeurs dans le quotidien, c'est quand le bénéficiaire répond par la confiance, la gratitude, l'ouverture vers l'accompagnant avec lequel il fait alliance.

Vincent de Paul s'est attaché sa vie durant avec tout un réseau d'hommes et de femmes à redonner dignité à ses contemporains, à leur permettre de trouver, de donner un sens à leur vie. Les professionnels de la Fondation Vincent de Paul aujourd'hui souhaitent être des hommes et des femmes d'Espérance pour tous ceux auxquels nous tendons la main.

Jean-Marie KUHN
Marie-Claude BLENNER
Aumôniers au Groupe Hospitalier Saint Vincent

Faire un don à la Fondation Vincent de Paul ?

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul : en utilisant l'enveloppe T
- Par virement bancaire à la Caisse d'Epargne d'Alsace
Compte N° : 16705 09017 04770121019 29
- Sur Internet par carte bancaire, grâce au système sécurisé sur le site : www.fvdp.org
- Par téléphone au 03 88 21 73 84 pour recevoir une documentation ou un bulletin de soutien

La Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, vous délivrera un reçu fiscal

Votre avis nous intéresse :
écrivez-nous à l'adresse suivante
c.clement@fvdp.org



N°10 Automne 2011



La Lettre De la Fondation

Sommaire :

- * **Page 1** : Éditorial
- * **Page 1** : Restaurateurs bénévoles en Soins Palliatifs
- * **Page 2** : La solitude, ça n'existe pas ?!
- * **Page 3** : Un élève de Saint Charles au conseil municipal de Schiltigheim
- * **Page 3** : La Résidence Sociale Saint Charles et le Bureau d'Aide au Logement
- * **Page 4** : Travailler aujourd'hui dans une Fondation d'inspiration chrétienne

Éditorial : Fabricants d'humanité ?

Le séminaire d'été des cadres a été l'occasion de nous interroger pendant deux journées sur ce qui nous fait vivre - administrateurs bénévoles ou professionnels - à la Fondation Vincent de Paul, sur ce qui nous « met en mouvement », individuellement et collectivement.

Les membres du Conseil d'Administration ont bien voulu témoigner, avec simplicité, des convictions personnelles qui les conduisent à s'engager au service de la Fondation et de ses usagers.

Pour ce qui est de notre réponse collective, elle s'inscrit dans les « fondamentaux » de la ... Fondation : Avec la donation que la Congrégation offrait, en l'année 2000, à la toute nouvelle Fondation Vincent de Paul, ce n'était pas seulement un patrimoine et des autorisations d'exercice que les sœurs de la Charité transmettaient.

C'était aussi des statuts (dont les buts sont irrévocables, s'agissant d'une Fondation) et une charte, rédigée en 1999, inspirée par Vincent de Paul et son « projet politique » résumé dans la phrase que nous avons voulu inscrire en conclusion du film de présentation de la Fondation visionné en « avant première » lors de ce séminaire : « Pour nous la dignité n'est pas un concept, mais une action et un combat ».

En partageant ce projet avec les administrateurs bénévoles de la Fondation, nous voulons être, très modestement, des fabricants d'espaces d'humanité au quotidien et élargir des espaces ouverts par ceux et celles qui nous ont précédés, ou par d'autres encore qui se réfèrent à des convictions différentes des nôtres.

André LEFEVRE
Secrétaire Général

Restaurateurs bénévoles en Soins Palliatifs

Quels sont les plaisirs dont on peut profiter quand on est hospitalisé au service de soins de suite et de réadaptation de soins palliatifs ?

Vivre des instants de plaisir

Cette question, l'équipe de soins se la pose tous les jours et souhaite accompagner autant que possible les patients qu'elle accueille afin de leur faire vivre des instants de plaisir dans le moment présent. De nombreux bénévoles œuvrent dans ce service pour permettre aux malades en fin de vie de vivre plutôt que de survivre : des sorties sont proposées, des séjours de vacances, des contes, de la musique, de l'art-thérapie, des instants de partage...



Pour bon nombre de personnes ce qui est important c'est de bien manger et surtout de sentir les odeurs de bonne cuisine. Même quand on est malade, que la journée n'a pas été facile à vivre, terminer autour d'un bon repas et dans une ambiance chaleureuse, que c'est agréable ! De nombreuses personnes qui ont perdu l'appétit prennent plaisir à sentir les odeurs de cuisine, à voir les cuisiniers préparer les aliments, et éprouvent à nouveau une envie de goûter. Depuis quelques mois, ces instants de plaisir gustatif, mais également de convivialité, ont été rendus possibles

grâce à une équipe de 8 restaurateurs bénévoles qui se relayent chaque semaine pour assurer une soirée « restaurant ». Les bienfaits sont immenses : les odeurs rappellent des souvenirs, les produits frais sont appréciés et, par dessus tout, les échanges sont conviviaux entre malades, bénévoles et soignants réunis autour d'une table décorée le temps d'une soirée.

Quand le restaurant vient à l'hôpital

Certes, il n'est plus possible d'aller au restaurant aussi facilement quand la

santé fait défaut, mais si c'est le restaurant qui vient à l'hôpital...

Tous ces moments de plaisir sont rendus possibles grâce à l'investissement de fidèles bénévoles. Si vous avez du temps, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles prêts à s'investir.

Cécile CLEMENT

La solitude : ça n'existe pas ?!

«Les jeunes vont par bandes, Les couples vont deux ensemble, Les vieux avec la solitude» (dicton suédois).

L'avancée en âge s'accompagne bien souvent du risque de se retrouver isolé. Les difficultés de déplacement, la perte de mémoire, de mobilité, la baisse de l'ouïe et de la vue rendent les contacts difficiles tant avec la famille qu'avec l'environnement social, générant bien souvent un sentiment de solitude.

nécessairement vivre seul. Ce sentiment peut aussi être éprouvé par des personnes ayant conservé de nombreux contacts sociaux mais jugeant les rencontres décevantes.

Solitude ou isolement ?

Les personnes âgées qui vivent en maison de retraite se sentent sans doute moins isolées que celles demeurant seules à leur domicile.

Si pour certaines d'entre elles, la vieillesse devient, malgré la vie communautaire, une vie « où l'on

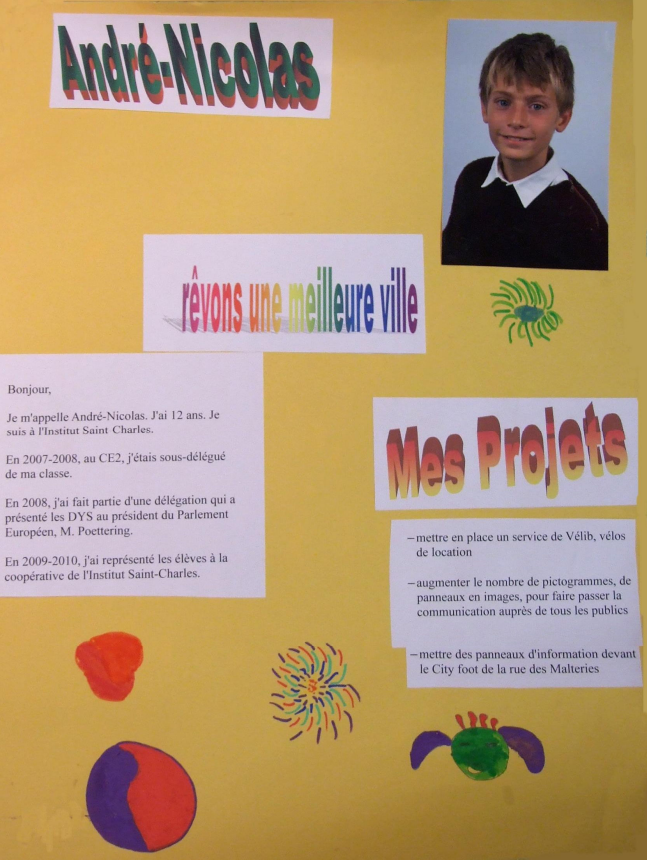
s'ennuie », il n'en est pas de même pour un grand nombre de résidents de nos maisons de retraite. Leurs témoignages vont à l'encontre de bien des idées reçues... Complicité, jeux, rires, humour, cimentent la vie en communauté. Les sorties et séjours de vacances auxquels participent de nombreuses personnes âgées sont l'occasion de se dépayser et de vivre des moments hors du commun... et au retour, que de bons souvenirs et d'anecdotes à partager !

Cécile CLEMENT

Les difficultés liées à l'âge ne permettent plus aux personnes âgées de voir les gens qu'elles ont envie de rencontrer, les amis et confidentes souvent ne sont plus, et il est alors difficile de nouer de nouveaux liens d'amitié. La tendance à se couper de toute vie sociale ne fait qu'aggraver l'impression d'inutilité et accélère les facteurs de vieillissement. Enfin, la solitude, ce n'est pas



Un élève de Saint Charles au Conseil municipal des enfants de Schiltigheim



André-Nicolas a 13 ans. Il est élève de l'Institut Saint Charles dans une classe d'enfants dyslexiques externalisée à Notre Dame de Sion.

Très ouvert et curieux, quand la coordinatrice du Conseil municipal des enfants de Schiltigheim présente le rôle des conseillers municipaux enfants, André-Nicolas est tout de suite séduit, il lance sa campagne et est élu pour un mandat de deux ans.

Deux fois par mois, il retrouve les 38 autres enfants âgés de 11 à 13 ans afin de réfléchir à des questions de solidarité. C'est la commission à laquelle il a souhaité adhérer. Différentes manifestations sont organisées afin de faire des actions solidaires : la course des brasseurs, la collecte de vêtements et de berceaux pour les « Bébé du Cœur »,... André-Nicolas veut faire connaître l'institut Saint Charles, mais également prouver par son investissement que le handicap n'est pas un frein à la participation à la vie politique et publique. C'est ce qu'il a présenté au Parlement

Européen où il a été invité en 2008 avec une délégation de représentants de troubles « dys », et au mois de juin dernier au Conseil de l'Europe devant un comité d'experts réuni sur le thème de la participation des personnes handicapées à la vie politique et publique. Afin d'améliorer la vie des enfants souffrant de dyslexie, André-Nicolas souhaiterait qu'il y ait plus de pictogrammes de signalisation dans les rues. Grâce au travail avec les équipes d'orthophonistes et de psychomotriciens, André-Nicolas lit aujourd'hui d'une façon quasi-fluide et s'exprime à l'oral avec une grande aisance.

A Saint Charles, on apprend à faire ce qu'on peut faire en fonction de ses capacités. C'est le programme qui suit l'enfant et non l'inverse.

Cécile CLEMENT

La Résidence Sociale Saint Charles et le Bureau d'Aide au Logement

"La Résidence Sociale Saint Charles accueille et accompagne 73 personnes dans 35 logements dont 2 pour personnes à mobilité réduite.

Le public accueilli à la Résidence est composé de femmes seules ou de familles en difficultés sociales, financières et/ou familiales, souffrant de solitude et de manque de lien, dotées de faibles ressources et de maigres qualifications professionnelles.

La Résidence Sociale propose un espace privatif ainsi que des espaces collectifs permettant la réorganisation personnelle, la reconstruction de soi avec toujours comme objectif de promouvoir l'autonomie et le logement.

99 personnes accueillies entre janvier et juin 2011

De janvier à juin 2011 : ce sont 99 personnes qui ont été accueillies à la Résidence Sociale, en majorité

des femmes entre 25 et 35 ans, bénéficiant des minimums sociaux. La durée du séjour est de 2 à 6 mois.

Le Bureau d'Aide au Logement (BAL) de la Fondation accompagne ensuite les résidents dans leur recherche d'appartement dans le parc locatif privé. * Bien souvent le soutien ne s'arrête pas à l'accès au logement : se réapproprier un lieu, un quartier et une réorganisation de la vie sont autant de difficultés qui nécessitent un accompagnement social.

Le Bureau d'Aide au Logement est également un outil au service du plan départemental d'action pour les personnes défavorisées. Il accompagne des ménages à revenus modestes en recherche d'un logement.

Marie-Noëlle WANTZ
Directrice secteur Solidarité



* Le BAL recherche des propriétaires privés prêts à louer des appartements, soit en bail glissant, soit avec le soutien du fonds de solidarité logement (Conseil Général).